

Les dattes marocaines au service du développement régional

Le Maroc figure parmi les exportateurs les plus importants de produits agricoles à destination de l'Europe. Il suffit de jeter un coup d'œil au rayon fruits et légumes de tout supermarché pour s'en rendre compte. Pourtant, il y a bien une catégorie de fruit qui ne quitte que rarement le pays : la datté. Historiquement, le pays a consommé plus de dattes qu'il n'en produit. Mais l'activité de ce segment devrait être relancée grâce à un nouveau programme de développement du Conseil d'orientation stratégique de l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA) début octobre.

Cette stratégie, qui vise à donner une nouvelle impulsion à la production de dattes et d'huile d'argan, est dans la droite ligne de l'objectif plus global fixé par le gouvernement dans son Plan Maroc Vert (PMV) initié en 2008 : doper les exportations agricoles et permettre ainsi aux zones rurales d'enranger plus de recettes.

Selon l'ANDZOA, les fonds débloqués au titre du nouveau programme pourraient s'élever à 92 milliards de dirhams (8 milliards d'euros) pour la période allant jusqu'à 2020, dont 11.3 milliards de dirhams (982.7 millions d'euros) pour la province d'Errachidia, l'une des grandes régions productrice de dattes.

Planter plus de palmiers dattiers

Selon l'Agence du partenariat pour le progrès (organisme gouvernemental), le Maroc produit environ 90 000 tonnes de dattes par an, contre près de 120 000 tonnes consommées à l'échelle nationale. D'où la nécessité de recourir aux importations pour pallier ce manque, en provenance de pays tels que l'Algérie et la Tunisie qui ont produit respectivement 850 000 tonnes et 192 000 tonnes en 2012.

Le gouvernement entend réduire de telles importations, tout en favorisant les exportations qui demeurent modestes pour l'instant. Les autorités ont pour ambition d'atteindre une production annuelle de 160 000 tonnes d'ici à 2020, avec un minimum de 5 000 tonnes destinées à l'étranger.

C'est en plantant plus de palmiers dattiers qu'une telle augmentation des niveaux de production devrait être en partie possible. Depuis le début du XXe siècle, près de 12 millions d'arbres ont succombé à la maladie du Bayoud au Maroc. Ce champignon a décimé des plantations entières en Afrique du Nord. Près de 5 millions d'arbres ont pu y réchapper, mais le gouvernement souhaiterait aller plus loin et augmenter leur nombre à 8 millions d'ici à 2020. Et les progrès se font déjà sentir : depuis le lancement du PMV en 2008, environ 1 million d'arbres ont été plantés. De plus, un certain nombre de mesures ont été prises pour réhabiliter les arbres existants et concevoir des variétés plus résistantes aux maladies.

Les dernières évolutions présentées au Salon international des dattes

En complément de ce programme, un certain nombre d'accords ont été conclus début novembre lors de la 4e édition du Salon international des dattes du Maroc (créé en 2011) qui a rassemblé 186 participants de 12 pays.

Ce salon vise notamment à favoriser les investissements dans le secteur des oasis, encourager le développement socio-économique des zones rurales, et répondre aux défis ayant entravé le développement de ce secteur, tels que le manque d'accès à l'électricité et au financement de projet.

A cette fin, le Crédit agricole du Maroc a annoncé deux nouveaux produits lors de la conférence : Intaj Toumour et Tatmine Toumour. Tous deux faciliteront l'accès au crédit pour les projets de production et de transformation des dattes dans les régions de Draa, Tafilalet et Marrakech.

Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime a signé deux accords lors du salon. L'un permettra le raccordement de deux lignes à haute tension à des exploitations de dattes à Errachidia, pour un coût de 100 millions de dirhams (9.07 millions d'euros). L'autre porte sur la distribution et la commercialisation des dattes, avec pour objectif d'augmenter les ventes auprès des magasins d'alimentation de moyenne et grande surface.

La promotion des produits agricoles

Une telle évolution vers des espaces de ventes plus conséquents annonce un tournant important. Aujourd'hui, les dattes produites localement sont vendues dans de petites échoppes informelles, alors que celles venant de Tunisie constituent la plupart des stocks des chaînes de supermarchés. On peut en partie expliquer ce phénomène par le caractère saisonnier des dattes produites localement, ainsi que par leur conditionnement qui n'est pas adapté aux magasins plus formels.

Si le gouvernement cherche à encourager l'investissement par le biais de la création d'installations de transformation et de conditionnement pour remédier à cette lacune, il va également plus loin en s'efforçant de stimuler la demande locale. Pour mieux sensibiliser à l'origine des produits et à leur qualité, un nouveau système de label a été lancé en 2008, conformément au PMV. A ce jour, 21 produits se sont vus attribués le label d'appellation d'origine protégée, dont les dattes de Majhoul.

De plus, l'Agence pour le développement agricole a récemment lancé la campagne « Terroir Maroc » pour sensibiliser les consommateurs à ce nouveau label, et encourager la consommation de produits locaux. Elargir cette démarche de labellisation et de commercialisation à d'autres variétés permettrait de stimuler la demande des consommateurs locaux, sans oublier les retombées bénéfiques potentielles sur les exportations.

Source : www.oxfordbusinessgroup.com (30/01/2014)